



INTRODUCTION GENERALE

Dans un article publié il y a de cela quelques années par Alter-France sur son site internet, décrivant le turbo capitalisme qui a conduit certains autochtones en France et en Europe à la pauvreté et à la misère, et qui de surcroît a contraint ces autochtones à adopter des pratiques de financement solidaire venant d'ailleurs, nous étions loin d'imaginer que l'histoire, avec la crise financière actuelle, donnerait aujourd'hui raison à cette contribution. Une crise financière dont certains ont confirmé sa gravité en parlant de la crise du capitalisme depuis celle de 1929.

En France comme dans d'autres pays, à côté de cette crise financière les populations dans leur ensemble ont vécu avec difficulté la crise économique qui est loin d'être terminée. L'heure était au resserrement des liens. On entendait partout des appels à la solidarité. Les plans de relance de l'économie avaient été édifiés pour essayer, avec ou sans concertation, de faire face à la crise qui a touché tous les aspects de la vie économique et sociale. Les banques ont réalisé d'énormes pertes financières, les entreprises et surtout les petites ont souffert d'un manque de financement et de crédit, le secteur automobile a été ébranlé, les entreprises ont licencié en masse et la population n'avait plus aucun pouvoir d'achat.

La manifestation du 29 janvier 2009 en France, où on a constaté une unicité des syndicats et où plus de deux millions de personnes ont pris part en marchant dans la rue des grandes villes, témoigne qu'il existait une véritable inquiétude et une souffrance parmi la population.



Il est dit et c'est connu de tous que la souffrance économique et sociale d'un immigré africain équivaut à deux fois la souffrance d'un autochtone. En France là où il faut un, il en faut deux pour l'immigré. Compte tenu de cette situation et face à la crise financière et économique qui touche si durement la population, comment les immigrés se sont-ils organisés ? Avant la crise le taux de chômage chez les populations immigrées se situait selon l'INSEE à 14%, 3 fois supérieur à celui du reste de la population française.

A l'heure actuelle où la crise continue à dominer, il n'est plus étonnant de rencontrer un peu partout en Europe et plus particulièrement en France des immigrés qui alimentent et définissent en longueur des journées des stratégies pour s'en sortir ou du moins pour ne pas sombrer. Leurs conversations continuent à tourner autour des questions liées au financement de leurs besoins et à la solidarité active. La tontine, pratique qui peut entrer dans le cadre de ce qu'il est aujourd'hui important d'appeler la finance solidaire semble être pour eux la solution.

De par le monde, les hommes et les femmes ont toujours su s'organiser pour trouver des solutions à leur problème, mais la présence et la croissance observée des pratiques tontinières en France nous interroge d'une part sur les raisons de la transposition sur le territoire d'un mode de financement informel africain ayant des racines économique-culturelles lointaines. La crise financière et économique actuelle d'autre part est-elle étrangère à cette situation ? Vient-elle seulement rencontrer une autre crise qui existait déjà en milieu immigré ? Constitue-t-elle seulement un coefficient accélérateur de la pratique ?



De toutes les manières il est certain que la pratique tontinière constitue en France un mode de financement solidaire informel et non officiel, qui a été observée dans les pays en voie de développement. Quelles en sont les causes ?

Le secteur financier dans les pays en voie de développement et plus particulièrement en Afrique est caractérisé par un degré élevé de dualisme financier, c'est-à-dire la juxtaposition du secteur bancaire formel et informel en matière de financement. Deux concepts importants essayent de justifier la présence de ce dualisme financier. Pour les tenants du concept de la libéralisation financière de R.I. *Mc-Kinnon* (1973) et *E.Shaw* (1973), il n'existe que peu ou pas de marché financier d'actif public ou privé dans les pays en développement. La présence d'un secteur informel au côté du secteur formel serait la conséquence de l'inefficacité du secteur financier formel, inefficacité due en grande partie à la rigidité du secteur formel et l'omniprésence des pouvoirs publics, principalement en matière de fixation des taux d'intérêt, sur les institutions du secteur formel, empêchant ce dernier de s'adapter aux conditions spécifiques de l'économie des pays en développement. La réglementation étroite du système financier conduit à la répression financière qui freine principalement les acteurs de la finance formelle à s'impliquer massivement dans le processus de développement économique. La finance informelle est le signe du sous-développement financier de ces pays. Si le secteur financier informel s'est développé c'est parce qu'une grande partie de la population est exclue de l'accès au crédit institutionnel et que très peu ont également accès aux institutions de prévoyance et d'assurance.



Cette théorie justifie et donne les raisons de l'apparition du secteur financier informel qui est une conséquence directe résultant de l'opacité du secteur financier formel où l'Etat intervient massivement par des réglementations et restrictions diverses. L'absence de concurrence dans le secteur ne motive pas les banques à implémenter et à développer des politiques incitatives de recherche des nouveaux clients pour l'augmentation des dépôts. La conséquence directe est la mise sur pieds par les épargnants et emprunteurs potentiels des circuits parallèles informels de financement des activités comme la tontine.

A cette théorie de libéralisation financière développée par Shaw et McKinnon s'oppose un autre concept inspiré de l'école néo-structuraliste de L.Taylor (1983) et S.van Winjbergen (1983). Pour ce concept, la présence de ce secteur financier est considérée comme une conséquence d'un dualisme déjà existant au sein des structures économiques et sociales des pays sous développés. Ainsi, la dynamique des informalités financières semble être liée à la configuration structurelle des sociétés des pays en développement. Les facteurs culturels et sociopolitiques, mais aussi les facteurs économiques et financiers semblent pouvoir expliquer la vivacité du secteur informel. Si le secteur financier informel est aussi vivace aujourd'hui, cela tient en grande partie aux facteurs culturels et à la persistance des habitudes d'investissements traditionnelles. En effet, les facteurs culturels déterminent dans une large mesure les motivations, les moyens disponibles et les formes préférées d'épargne et de crédit. On constate que dans les pays sous développés, la thésaurisation est une forme très courante d'épargne. Souvent, celle-ci vient du fait de l'impossibilité d'accès à la finance formelle, mais même s'il y a une possibilité, la population n'y a pas forcément recours. Timidité, découragement,



manque de confiance et méfiance en sont les raisons principales. D'où l'attrait des populations plutôt vers des formes de financement informelles comme la tontine.

Pour Hugon (1990), le système financier institutionnel des pays en voie de développement ne concerne que les grandes organisations et les agents les plus solvables. Dans ce contexte, la majeure partie de la population rurale et urbaine est exclue des finances institutionnelles et a recours à des circuits informels qui semblent jouer un rôle de substitut. Le recourt par la population des pays en voie de développement à des circuits informels de financement est la résultante entre autres de la complexité de la constitution d'un dossier de demande de prêt auprès des institutions financières formelles, et de l'impossibilité de fournir les garanties exigées par les banques formelles (Servet 1990). Aussi, en dehors des banques et institutions de crédit, les sociétés locales inventent les organisations et les pratiques nécessaires à la résolution de leurs problèmes financiers spécifiques. Les populations constituent des réseaux de financement particulièrement efficaces dont les prêts personnels, les tontines et autres associations d'épargne et de prêts rotatifs sont un exemple (Servet 1990).

S'il est certain que le dualisme financier fait partie intégrale du système économique et financier des pays en voie de développement, il est par contre incertain que les raisons de son implantation aujourd'hui en Europe et plus particulièrement en France soient les mêmes.

Les conditions socio-économiques actuelles et passées dans lesquelles les immigrants ont vécu et vivent encore favorisent-elles le dualisme financier par le biais des tontines ? Ou existe-t-il une logique cognitive



de tout simplement vouloir reconstituer les modes culturels de vie acquis les années précédentes en Afrique ? (Partage d'histoire commune).

Cet ouvrage analyse dans un premier temps, les raisons d'apparition de la tontine dans les milieux africains en France et plus particulièrement à Strasbourg. Dans un deuxième temps et à l'heure actuelle où sévit une crise financière économique et sociale sans précédent, l'ouvrage analyse l'impact social et financier de cette pratique tontinière sur ses membres et la réaction des associations tontinières face à cette crise.

Le choix porté sur cette étude est influencé par la situation économique et sociale que traverse la France en générale et les populations issues de l'immigration en particulier. La médiocrité des conditions de vie, la vulnérabilité, la précarité et l'exclusion s'imposent aujourd'hui. A cet effet, l'intérêt porté est celui de permettre à ceux qui s'intéressent aux problèmes de la précarité en générale et du «mieux vivre sociétal» en particulier, de comprendre et de saisir l'apport des pratiques tontinières en France et plus particulièrement à Strasbourg comme un processus de lutte contre la précarité, comme un moyen informel de financement des projets, bref comme un moyen d'améliorer la condition de vie et de lutter contre l'exclusion. Le challenge se ramène par conséquent à appréhender les représentations, et l'environnement social et économique qui structurent et animent les comportements des groupes dans le processus de mise sur pieds des pratiques informelles de création de richesse. Aussi convient-il d'identifier, dans les différentes communautés ici à Strasbourg, les valeurs qui sous-tendent ces pratiques.



Le présent ouvrage est structuré en 5 chapitres. Le chapitre I fait un bref rappel historique de l'évolution de l'immigration en France, décrit son état actuel et aboutit au processus d'intégration des populations issues de l'immigration. Ce chapitre relève aussi les différentes politiques d'intégrations mise en œuvre en France et les différentes approches d'intégrations que la littérature a développées. Le chapitre II quant à lui aborde clairement la notion de l'exclusion et retrace les différentes raisons et situations qui peuvent conduire à l'exclusion. Il conclue l'analyse du phénomène, en positionnant l'exclusion comme un processus qui peut conduire à des innovations sociales. Quant au chapitre III, il aborde la notion de la finance solidaire, analyse son fondement en France et en Afrique et procède à une comparaison. Ce chapitre nous éclaire aussi sur le lien qui existe entre la pauvreté et l'exclusion bancaire et financière, parle de la pauvreté monétaire chez les immigrés et l'impact de la finance solidaire en France. Le chapitre IV, retrace le phénomène tontinier, sa définition, son aspect et ses caractéristiques tant en Afrique, qu'ici en France et plus particulièrement à Strasbourg. Le chapitre V étudie pour ainsi dire le phénomène de la pratique tontinière à Strasbourg, chapitre empirique et plus pratique, il met en scène les différents acteurs concernés et leurs réactions d'adaptabilité en tant que groupe socialement organisé face à une crise financière, économique et sociale.

La logique qui sous tend ainsi les différents chapitres de cet ouvrage est, qu'en expliquant certaines notions, l'ouvrage veut démontrer par son cheminement que, d'une part l'échec d'intégration des immigrés, la précarité dans laquelle ils se trouvent et leurs exclusions du système de prêt bancaire formel, ont constitué pour ces derniers des raisons nécessaires et suffisantes pour mettre en œuvre un mode alternatif de



financement solidaire informel, et que les mesures de relance prises par le gouvernement français pour sortir de la crise financière ne pouvaient bénéficier aux africains issus de l'immigration et, d'autre part que cette crise financière économique et sociale a ébranlé ce mode alternatif de financement solidaire, mais étant un groupe socialement organisé, les associations tontinières des immigrés ont su réagir efficacement pour se préserver.